

**ENSEMBLE SCOLAIRE
ANTOINE GAPP
SITE DE FORBACH**



Année scolaire 2025-2026
Demande d'inscription pour le
niveau :

Nom : _____ Prénom : _____ Sexe : _____

Adresse : _____ Localité : _____

Date de naissance : _____ Lieu : _____ Département : _____

Nationalité : _____

Fratrie scolarisée dans le groupe scolaire : oui non Si oui : _____

Religion : Catholique Protestante Juive Musulmane Autre
 baptisé(e) non baptisé(e)

Régime : Externe DP

Cursus scolaire antérieur :

Classes : _____ École : _____

Crèche (si entrée en TP/PS) : Oui Non

RESPONSABLE(S) LEGAL (AUX) DE L'ÉLÈVE

Père :

Mère :

Nom : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Prénom : _____

Profession : _____

Profession : _____

Employeur : _____

Employeur : _____

Situation familiale : _____

Situation familiale : _____

Adresse : _____

Adresse : _____

Tél domicile : _____

Tél domicile : _____

Tél portable : _____

Tél portable : _____

Tél professionnel : _____

Tél professionnel : _____

Courriel : _____

Courriel : _____

MOTIVATION POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION

PARTICIPATION DES FAMILLES

Les frais d'inscription sont de 50,00€ (non remboursables).

Attention les tarifs pour 25/26 ne seront votés qu'en janvier 2025 pour information ci-dessous, les tarifs de l'année 2024/25 pour un élève de maternelle ou élémentaire sur 10 mois.

- La contribution des familles mensuelle/10 mois :
 - 63,00€ pour le 1er enfant.
 - 57,45€ pour le 2ème enfant.
 - 24,90€ pour le 3ème enfant.A partir du 4ème enfant, la tarification s'établit en fonction du quotient familial.
- La restauration scolaire, demi-pension 4 repas hebdomadaire : 92,25€/mois
- Le repas au ticket est de 7,20€ par repas (prise en charge et repas).
- Selon le niveau de classe, il vous sera demandé de régler les fournitures et matériels utilisés par votre enfant.
- Garderie en maternelle de 16h00 à 17h45 : 24,30€/mois.
- Garderie en élémentaire de 16h00 à 17h00 : 24,30€/mois .
et de 17h00 à 18h00 : 9€/mois.
- Etude en élémentaire de 16h00 à 17h00 : 28,80€.
- Accueil à 7h30 : 9€/mois.
- Coopérative en fonction des niveaux de classe.

**Tous les élèves sont assurés par l'établissement auprès d'un
contrat groupe pour le risque
« Individuel accident » sur temps scolaire et périscolaire.**